

Le 25 avril 2024, Montréal, Québec, Canada
 Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

Symbole: TSX.V: BGF
 Actions émises: 82,780,543

CHAMPS D'OR EN BEAUCE : ANOMALIE GÉOCHIMIQUE DU SOL ALIGNÉE AVEC LA STRUCTURE MINÉRALISÉE D'OR DE GRONDIN

Champs d'or en Beauce (Beauce Gold Fields) (TSX Venture: BGF), également désignée sous le nom de "BGF" ou la "Compagnie", est heureuse d'annoncer que les résultats de l'échantillonnage géochimique des sols ont identifié une suite d'éléments anomaux correspondants aux zones d'or minéralisées de l'affleurement antiforme de Grondin sur la propriété aurifère de Beauce située à Beauceville, Québec. Cela démontre que l'échantillonnage des sols, en accouplement avec la géophysique, sera un outil précieux pour délimiter les structures antiformes pour les cibles de forage.

Patrick Levasseur, président et PDG de Champs d'Or de Beauce, déclare : « Ces preuves suggèrent que l'échantillonnage des sols est une méthode d'exploration efficace pour tracer les structures minéralisées identifiées comme sources des dépôts aurifères historiques. Nous continuons à poursuivre dans les structures minéralisées potentielles qui montrent un grand potentiel pour de nouvelles découvertes d'or filonien. »

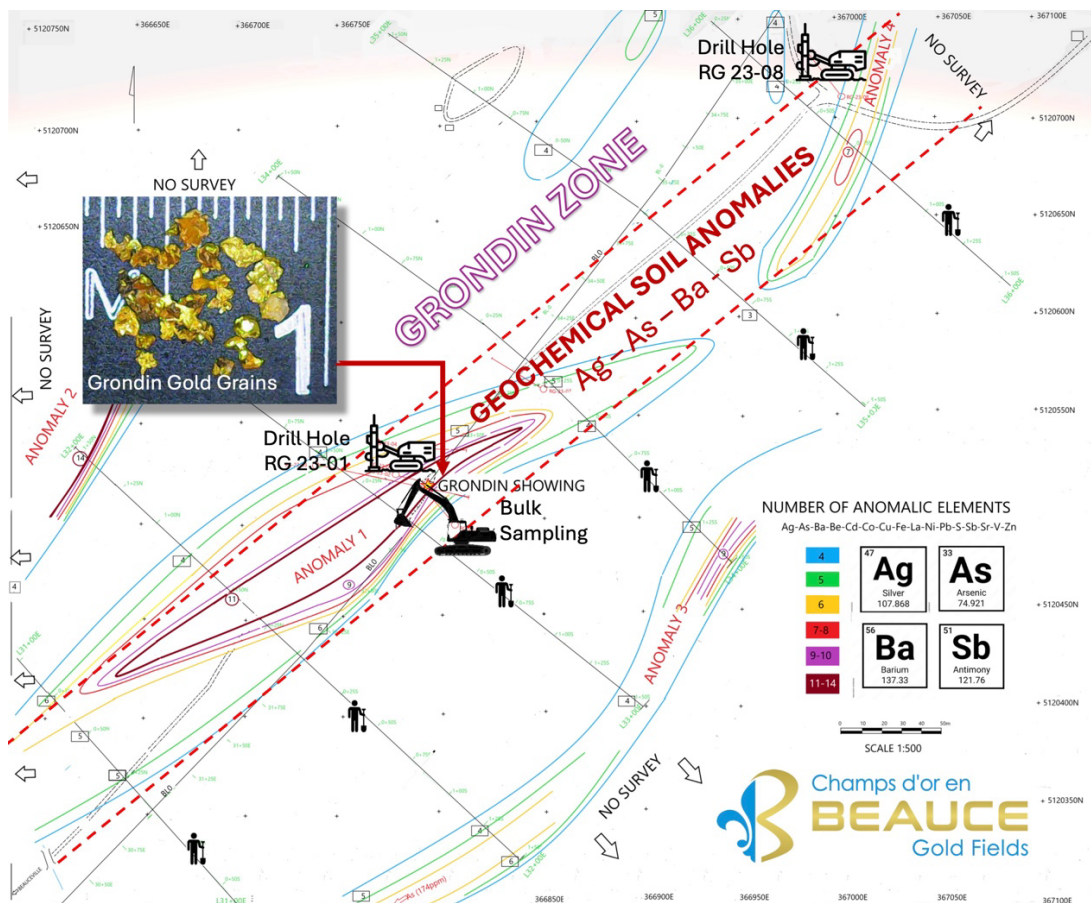


Image 1 : Anomalie géochimique de la zone aurifère de Grondin, Encart : Échantillons en vrac de grains d'or

Géochimie des sols dans la zone aurifère de Grondin

À l'automne 2023, un total de 88 échantillons de sol ont été collectés à partir de six lignes de grilles parallèles espacées de 100 mètres. Parmi les 36 éléments chimiques analysés par pyroanalyse, 16 ont été sélectionnés pour leur pertinence dans la caractérisation de la zone aurifère de Grondin. Ces éléments sont : Ag, As, Ba, Be, Cd, Co, Cu, Fe, La, Ni, Pb, S, Sb, Sr, V et Zn. Principalement, ce sont les éléments qui ont montré des anomalies dans les 35 échantillons de forage lithogéochimiques (communiqué de presse du trou de forage RG 23-01 du 18 janvier, tableau 1) ou dans les 88 échantillons de sol eux-mêmes.

Tableau 1 : Éléments anomaux directement associés aux plus hautes teneurs en or dans RG 23-01

	Au	Ag	As	Ba	Ce	Sb	La	Zn	W	Zr
Sample	0,01ppm	0,01ppm	0,2ppm	10ppm	0,02ppm	0,5ppm	0,5ppm	2ppm	0,1ppm	0,5ppm
CO247001	0	0,03	48.9	652	9.98	<0.5	4.7	71	33	27.0
CO247002	1,2	0,2	249.1	1678	44.62	0.8	21.0	125	64	117.1
CO247003	1	0,42	356.7	3082	78.00	1.4	34.7	60	73	239.0
CO247004	1,5	0,36	468.0	3955	159.72	1.5	89.1	51	102	252.0
CO247005	2,4	0,44	752	3684	82.76	1.3	42.7	51	101	228.7
CO247006	2,6	0,57	2752	2106	51.99	2.3	26.1	52	69	135.0
CO247007	1,5	0,35	1546	2263	50.95	1.2	25.2	50	72	149.1
CO247008	0,16	0,09	228	440	13.72	<0.5	6.6	38	20	31.7
CO247009	0,2	0,1	168	521	9.69	<0.5	4.8	14	19	26.1
CO247010	0,027	0,08	24	154	5.55	<0.5	2.8	6	6	9.6
CO247011	0,03	0,1	8,3	61	4.00	<0.5	1.9	3	2	3.5
CO247012	0,017	NR	9,4	105	2.64	<0.5	1.2	5	5	7.2
CO247013	0,05	0,07	42,5	406	6.65	<0.5	3.3	13	19	23.5
CO247014	0,05	0,07	34	116	2.33	<0.5	1.1	7	5	7.5
CO247015	2,4	0,76	638,3	1214	42.15	2.0	21.9	100	76	63.6
CO247016	3	0,79	706,9	2274	78.82	3.2	40.1	36	113	141.7
CO247017	2,9	0,66	974,6	2462	74.61	3.9	37.3	99	140	111.2
CO247018	6,3	1,63	1696,2	2756	184.54	5.0	100.3	177	172	132.0
CO247019	11,4	1,77	350,8	4463	259.45	2.5	146.2	43	225	210.0
CO247020	0,37	0,2	304,5	1540	43.46	1.6	22.6	131	87	67.0
CO247021	0,07	0,06	19	378	8.13	0.5	3.9	31	13	20.8
CO247022	0,01	0,03	14,2	155	2.85	<0.5	1.4	4	9	5.9
CO247023	0,09	0,05	268	1548	31.58	1.0	15.2	61	76	75.9
CO247024	1,5	0,21	410	473	43.46	0.01	12.1	46	30	40.1
CO247025	Blank	0,07	15,5	1208	8.13	1.09	38.4	87	122	111.9
CO247026	Standard	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
CO247027	1,3	0,69	1240	2931	31.58	0.07	19.9	286	51	63.4
CO247028	0,947	0,18	232	117	24.00	<0.01	2.9	28	6	8.2
CO247029	1,7	0,85	340,8	865	75.00	0.04	17.7	123	45	45.6
CO247030	1	0,51	242,2	338	NR	<0.01	6.8	75	8	11.1
CO247031	0,02	0,05	22,4	36	38.65	<0.01	1.2	5	2	2.2
CO247032	0,015	0,05	3,4	17	5.47	<0.01	<0.5	2	<1	<0.5
CO247033	0,033	0,05	2,7	17	0.60	<0.01	<0.5	2	<1	0.7
CO247034	0,048	0,23	6,9	31	0.68	<0.01	<0.5	2	<1	1.2

CO247035	0,166	0,1	21,4	40	3.15	<0.01	1.7	3	2	2.3
----------	-------	-----	------	----	------	-------	-----	---	---	-----

Une carte (référez à l'Image 1) qui affiche la distribution des anomalies géochimiques à l'échelle de 1:500 est dérivée de l'analyse par géochimie des sols et met en évidence quatre anomalies de sol significatives. Les seuils pour définir une anomalie pour chaque élément ont été fixés pour accentuer les concentrations les plus élevées observées dans cette analyse.

Tableau 2 : Seuils d'anomalie pour les échantillons de sol :

Element	Detection Limit	Anomaly Threshold	Concentration Factor
Ag	0,2 ppm	0,25 ppm	X 1,25
As	2 ppm	30 ppm	X 15
Ba	10 ppm	60 ppm	X 6
Be	0,5 ppm	0,8 ppm	X 1,6
Cd	0,5 ppm	0,6 ppm	X 1,2
Co	1 ppm	10 ppm	X 10
Cu	1 ppm	9 ppm	X 9
Fe	0,01 %	3%	X 30
La	10 ppm	15 ppm	X 1,5
Ni	1 ppm	25 ppm	X 25
Pb	2 ppm	20 ppm	X 10
S	0,01%	0,15%	X15
Sb	2 ppm	3 ppm	X 1,5
Sr	1 ppm	9 ppm	X 9
V	1 ppm	20 ppm	X 20
Zn	1 ppm	100 ppm	X 100

Pour visualiser les anomalies géochimiques, des classes regroupant entre 4 à 14 éléments anomaux ont été retenues. La carte montre des isocontours de 6 couleurs différentes qui ont été choisies selon le nombre d'éléments anomaux.

ANOMALIE 1 : ZONE GRONDIN (Ag-As-Ba-Sb)

La zone Grondin répond bien à la géochimie des sols. Sur l'indice et son environnement, des groupes d'éléments anomaux variant de 4 à 11 sont notés. Le cœur de l'anomalie contient de 9 à 11 éléments, certains étant fortement anomaux, notamment l'arsenic, qui passe de 223 à 689 ppm (BLO-32+50E). L'anomalie 1 s'étend sur plus de 250m en longueur située entre les lignes 31E et 34E et reste ouverte vers le SW.

ANOMALIES 2 ET 3 :

L'analyse géochimique des sols de 2023 a couvert l'indice de Grondin sur une superficie d'environ 500m X 300m. Une ligne de base de 500 mètres de long a été tracée parallèlement à la structure aurifère de Grondin orientée à environ N40°. Cette ligne était reliée à 6 autres lignes transversales mesurant chacune 300 mètres de longueur. Les lignes transversales, espacées de 100 mètres, étaient tracées pour intersecter la zone Grondin à 90°. À la première tentative, les lignes étaient tracées pour couvrir la zone sur 150m au NW et 150m au SE de la ligne de base.

ANOMALIE 4 :

Elle se trouve à l'extrémité NE de l'analyse et est +/- associée à l'anomalie 1. Elle reste faible mais est située au-dessus de la zone aurifère identifiée dans le forage RG 23-08. L'anomalie 4 suggère que la zone Grondin s'étend vers le NE.

À propos de la zone aurifère de Grondin

La zone Grondin est située dans le coin nord-ouest de la propriété aurifère de Beauce située à Beauceville et à Saint-Simon-les-Mines, Québec. Les initiatives d'exploration de 2023 dans la zone Grondin, comprenant à la fois le traitement en vrac et le forage (communiqués de presse BGF, 1 novembre 2023 et 18 janvier 2024), ont révélé que la zone Grondin s'étend sur 40 mètres de profondeur verticalement et reste ouverte en profondeur, avec une structure minéralisée s'étendant sur plus de 300 mètres de longueur. Cette zone est intrinsèquement liée à un axe de pli antiforme qui s'étend sur plusieurs kilomètres, suggérant que d'autres indices aurifères peuvent être présents le long du pli antiforme et ailleurs sur la propriété aurifère de Beauce.

La géologie de la zone Grondin comprend des zones stratifiées et des miroirs de faille développés dans la roche volcanique (tuf lapilli) mais principalement dans de l'argilite noire, graphitique et fortement déformée. Ces cisaillements importants peuvent entraîner une perte substantielle de volume de carottage de forage. La déformation ductile a affecté la zone minéralisée, causant le boudinage des veines de quartz. Les failles de cisaillement ont grandement facilité la circulation des fluides minéralisants, particulièrement le long des contacts entre roches compétentes/incompétentes. La roche minéralisée a été altérée par la chlorite verte et la séricite, qui rendent le graphite brillant et soyeux.

Les forages au diamant et les échantillons en vrac de roche dure effectués par la Compagnie indiquent un potentiel significatif pour des découvertes d'or filonien à partir de cette structure aurifère. L'or a été trouvé à la fois sous forme de sulfures et en forme libre, suggérant un système considérable établi probablement au nord-ouest de Saint-Simon-les-Mines. Une corrélation positive s'applique à l'argent et aux éléments traceurs qui ont été identifiés pour la zone Grondin et dans le till basal et la saprolite du canal aurifère de la vallée de la rivière Gilbert (communiqué de presse du 18 janvier 2024). Ce système pourrait avoir contribué au développement de dépôts supergènes et de placers aurifères étendus en Beauce.

La Compagnie prévoit réaliser des études géophysiques le long de la structure de Grondin pour confirmer son inclinaison, sa profondeur et sa longueur.

Jean Bernard, B.Sc. Géo., est une personne qualifiée, tel que défini par le NI 43-101, qui a révisé et approuvé les informations techniques présentées dans ce communiqué. Les procédures QA/QC pour les échantillons de sol rapportés incluent des Matériaux de

Référence Certifiés provenant du Certificat de Test MSALABS YVO2410178. La méthode analytique ICP 130 a été utilisée sur les 88 échantillons de sol de 500 grammes.

À propos de Champs d'Or en Beauce Inc.

Champs d'Or en Beauce Inc. ("BGF") est une société d'exploration aurifère axée sur l'exploration dans la région de la Beauce au sud du Québec. La propriété phare de la société est le site du projet aurifère de St-Simon-les-Mines, site de la première ruée vers l'or du Canada, antérieure au Yukon Klondike. La région de la Beauce a abrité certaines des plus grandes mines d'or placérien historiques de l'est de l'Amérique du Nord qui étaient actives de 1860 aux années 1960. Elle a produit parmi les plus grosses pépites d'or de l'histoire minière canadienne (50 oz à 71 oz) (Source Sedar: Beauce juillet 4th 2018, Rapport 43-101)

L'objectif de Champs d'Or en Beauce est de retracer les anciens chantiers aurifères placers jusqu'à la source du substratum rocheux afin de découvrir un gisement d'or économique.

Décharge de responsabilité :

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la Société et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus. Ces énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, nos attentes en ce qui concerne l'exploration des ressources naturel et aurifère. Ces énoncés reflètent les points de vue actuels de la Société à l'égard des évènements futurs et sont assujettis à certains risques et incertitudes et à d'autres risques détaillés de temps en temps dans les dépôts en cours de la Société auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels documents peuvent être trouvés à www.sedar.com. Les résultats réels, les évènements et les performances futurs peuvent différer considérablement des attentes décrites. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indument à ces énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, à la suite de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autrement, sauf dans les cas prévus par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONTACT :

Patrick Levasseur, président et directeur général : Tél. (514) 262-9239

www.beaucegold.com